

# COLIN MAILLARD

Le journal d'information trimestriel des donateurs

**UNADEV**  
UNION NATIONALE  
DES AVEUGLES  
ET DÉFICIENTS VISUELS  
[www.unadev.com](http://www.unadev.com)

Avril 2023  
N°85

Gratuit



**La mobilité,  
UN ENJEU CAPITAL**

## ÉDITO

Dans ce nouveau numéro, nous avons souhaité mettre à l'honneur des professionnels qui œuvrent quotidiennement pour permettre à nos chers bénéficiaires de développer leur autonomie, la confiance en eux et le lien social. Vous découvrirez ainsi un dossier spécial sur le métier d'instructeur en locomotion.

Nous vous ferons aussi découvrir les innovations technologiques, notamment dans le domaine de la recherche. Elles sont porteuses d'espoir pour toutes les personnes atteintes d'un handicap visuel. Et qui sait, un jour peut-être arriverons-nous à redonner la vue ! D'autres innovations permettent de retrouver un but à la vie. Ainsi, après un appel à projets national lancé en juillet 2022 par l'Unadev, je suis heureuse de vous en présenter les lauréats.

Tous les jours, nous rencontrons des femmes et des hommes au parcours de vie unique. Des parcours qui suscitent parfois l'admiration et sont des exemples de détermination et de persévérance. Contribuer à révéler ces talents fait partie de nos ambitions. Dans ce numéro, découvrez le parcours de Hakim, un convaincu qui a su convaincre.

Bonne lecture, et merci encore d'être à nos côtés, au service des personnes aveugles et malvoyantes.



Magalie Gréa  
Directrice générale  
de l'Unadev

[www.unadev.com](http://www.unadev.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



## SOMMAIRE

- P. 3 À la rencontre
- P. 4 Accompagner au quotidien
- P. 5 Innovation
- P. 6 Dossier spécial
- P. 8 L'Unadev en action
- P. 10 Santé Recherche
- P. 11 Questions / Réponses
- P. 12 Libéralités

Le Colin-Maillard est disponible en gros caractères sur simple demande à [donateur@unadev.com](mailto:donateur@unadev.com) et en version pdf sur notre site [unadev.com](http://unadev.com)



Directeur de la publication : Sébastien Vigreux,  
en qualité d'administrateur provisoire  
Responsable de rédaction : Magalie Gréa  
Rédaction : Unadev  
Design graphique : Studio d'AR  
Impression : Groupe Imprim - Gradignan (33)  
Tirage : 380 000 exemplaires

N°CPPAP 1023 H 93228 - Dépôt légal : à parution - Gratuit  
Publications : Trimestrielle - Janvier, Avril, Juillet, Septembre  
Crédits photos : Unadev, Getty Image/iStockphoto (p. 6), Irène de Rosen (p. 10)  
Pièces jointes : Porte-Adresse, Enveloppe retour



# À LA RENCONTRE

## Hakim KASMI, a trouvé sa « voix »

**Rencontre avec Hakim KASMI, journaliste, aveugle, grand reporter à France Culture, qui a toujours su que la voix serait au cœur de son projet professionnel.**

### **Pourquoi avoir décidé d'être journaliste radio ?**

Quand on est non-voyant, on a une relation très particulière avec la radio. Je suis né dans les années 80 et pour moi la radio était le seul moyen d'avoir facilement une information, qu'elle soit culturelle, économique ou sportive.

### **Quel est votre parcours ?**

Après mon bac, j'ai fait une Licence d'Histoire puis j'ai intégré l'Institut pratique du journalisme en alternance. L'entreprise partenaire dans laquelle je faisais mon CDD était Radio France. J'ai ainsi pu découvrir les joies de la réalisation des sujets, la prise de son, le montage.

### **Quel est votre rôle au sein de la rédaction de France Culture ?**

Je suis journaliste en économie et en éducation. Au quotidien, je réalise donc des sujets pour le journal.

Je pars en reportage, puis j'ai une heure, voire moins, pour monter mon sujet de 1 minute 30. Ensuite, j'imprime mon actu en braille sur une feuille et je la lis à l'antenne. Aujourd'hui par exemple, j'avais rendez-vous au ministère de l'éducation. Il y a quelques temps, je suis parti à la frontière syrienne dans le plus grand camp de réfugiés au monde, pour un reportage sur la scolarisation des enfants.

### **Quels conseils donneriez-vous à un jeune non-voyant qui veut se lancer dans le journalisme ?**



Je lui dirais avant tout qu'il faut avoir une bonne endurance et surtout beaucoup travailler. Il faut aussi être très autonome par rapport à son handicap, tant dans sa mobilité que dans sa maîtrise des outils. Je dois par exemple avoir une lecture du braille très fluide, pas de phrases saccadées, l'auditeur ne doit pas deviner que je suis aveugle. Enfin et surtout, je pense qu'il faut avoir l'envie, la curiosité et la capacité de convaincre que l'on peut y arriver !

### **Quelles sont vos ambitions pour les années à venir ?**

J'aimerais beaucoup devenir rédacteur en chef, directeur de l'information ou pourquoi pas le DRH des journalistes. À Radio France, on a un DRH spécifique à la rédaction. C'est un poste qui demande beaucoup de compétences sociales et humaines, tout en ayant une bonne connaissance du métier de journaliste...

Propos recueillis par Stéphanie Vergez

*« Il faut avoir l'envie, la curiosité et la capacité de convaincre que l'on peut y arriver ! »*

## LE PRIX UNIQUE DU LIVRE ENFIN APPLIQUÉ AUX LIVRES EN BRAILLE

**Le 4 janvier 2023, jour anniversaire de Louis Braille et journée mondiale du braille, l'éditeur CTEB a annoncé le passage des prix des livres en braille au même prix que les livres classiques. Un pas de plus vers l'égalité d'accès à la culture et l'inclusion pour laquelle se bat l'Unadev !**

La loi du 10 août 1981 relative au prix du livre, dite loi Lang, a instauré un prix unique du livre en France afin de limiter la concurrence sur le prix de vente au public pour protéger la filière et développer l'accès à la lecture. Hélas, elle ne concernait pas les livres en braille.



---

### 2 000 références concernées

En France, seulement 3% des 100 000 livres édités par an sont transcrits en braille à destination des 255 000 à 300 000 lecteurs brailleux. En cause notamment, le coût de fabrication d'un livre en braille -environ 700 euros, selon le CTEB- beaucoup plus élevé que celui des livres classiques. Ils nécessitent un travail de transcription par des spécialistes, des machines particulières et un papier spécifique, plus épais. Un livre en braille coûte donc 3 à 5 fois plus cher qu'un livre classique. « Le livre est pourtant un support inaltérable et universel de culture, d'information, d'apprentissage et donc un tremplin privilégié vers les études, l'emploi et in fine l'autonomie » assure le CTEB qui se félicite : « à partir du 4 janvier, après 40 ans d'attente et de combat, plus de 2 000 œuvres littéraires en braille, jeunesse et adulte, représentant tout le catalogue éclectique du CTEB depuis 30 ans, pourront être acquises par les personnes déficientes visuelles francophones du monde entier au prix librairie ! »

### « Rendre justice aux aveugles »

Principale imprimerie en braille de France, librairie et maison d'édition, basé à Toulouse, le CTEB a la capacité de financer ce changement de prix sur une, voire deux années. Pour l'instant, l'association entend financer sa nouvelle politique tarifaire sur ses fonds propres, en utilisant ses réserves ainsi que les revenus de ses autres activités. « Il faudra rapidement trouver des aides pour pouvoir continuer », précise la directrice du centre, Adeline Coursant, estimant cependant que le risque en vaut la peine « car c'est enfin rendre justice aux aveugles. Même s'il faudrait proposer bien plus qu'une égalité du portefeuille pour que l'inclusion des personnes avec un handicap visuel soit une parfaite réalité. »

*« Le livre est (...) un tremplin privilégié vers les études, l'emploi et in fine l'autonomie »*

# APPEL À PROJETS

## Formation et insertion professionnelle : découvrez les lauréats

En juillet 2022, l'Unadev lançait son 2<sup>ème</sup> appel à projets national en faveur de la formation et l'insertion professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes. Découvrez les lauréats sélectionnés par le jury.

Au quotidien, l'Unadev met en œuvre de nombreuses actions pour favoriser l'autonomie, l'épanouissement, et l'accès à une pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap visuel. Aujourd'hui, la formation, l'insertion professionnelle, l'orientation ou encore le maintien dans l'emploi sont des défis quotidiens pour les personnes aveugles et malvoyantes. Pour répondre à ces enjeux, un appel à projets national -adressé exclusivement à des organismes à but non lucratif- au profit d'actions innovantes apportant des solutions complémentaires à ses bénéficiaires a été lancé. Le jury a sélectionné des projets venant de la France entière.

### ApiDV vous accompagne vers l'emploi

Le projet « ActifsDV » de l'association ApiDV participe au développement de l'emploi des personnes aveugles et malvoyantes, non seulement par un soutien moral et technique, mais également en étant proactif auprès des entreprises, afin de casser les freins des recruteurs face au handicap visuel. Un accompagnement individuel et sur-mesure est assuré par un binôme de bénévoles, l'un étant voyant, l'autre en situation de handicap visuel, tous deux ayant une riche expérience professionnelle.

C'est une véritable opportunité pour les organismes à but non lucratif de faire bouger les lignes en faveur de la formation et de l'insertion des personnes aveugles et malvoyantes et de les reconnecter avec leur rôle sociétal.

### Ciel d'Occitanie rend accessible les sciences

Le projet « Développement et diffusion d'outils de compensation pour rendre les sciences accessibles aux aveugles et malvoyants » de Ciel d'Occitanie consiste à rendre les sciences



(et notamment l'astronomie), accessibles aux déficients visuels à travers différents outils : organisation de séjours de formation animés par des experts scientifiques, interventions itinérantes avec un mobiloscope et création d'une plateforme web (support de cours et formation).

### Droit Pluriel fait valoir vos droits

Le projet « Le droit au service de l'emploi des travailleurs mal et non-voyants » est porté par l'association Droit Pluriel, qui œuvre pour une justice accessible aux personnes en situation de handicap, l'organisation propose la mise en place d'ateliers juridiques autour de l'insertion professionnelle pour des personnes en situation de handicap visuel en recherche d'emploi.

# RÉÉDUQUER POUR AUTONOMISER, UN SERVICE OFFERT PAR L'UNADEV

Pour pallier le manque de structures de rééducation dans certaines villes françaises, l'Unadev offre la possibilité aux personnes aveugles et malvoyantes d'accéder à des séances de rééducation gratuites, réalisées par des instructeurs pour l'autonomie certifiés par l'État.

### La locomotion, « Voir autrement »

La Rééducation pour l'autonomie s'adresse à toutes les personnes aveugles et malvoyantes éprouvant une gêne dans leurs déplacements. Elle s'adapte aux besoins et possibilités de chacun. C'est « voir autrement », en développant toutes les sensorialités, les capacités cognitives, le repérage, l'orientation, la mise en place de techniques spécifiques et de stratégies de déplacements. C'est apprendre à se déplacer avec un maximum de sécurité et d'autonomie, avec confort, en milieu intérieur et extérieur. La locomotion est une éducation ou une rééducation exercée par un instructeur pour l'autonomie, professionnel de la déficience visuelle. Il instaure la confiance en soi, afin d'améliorer le bien-être personnel et social, tout en tenant compte des besoins et des capacités de la personne. Les capacités sensorielles et cognitives de l'individu sont à développer, des stratégies et techniques spécifiques doivent être enseignées. L'instructeur est souvent sur le terrain : se déplacer en ville, dans un parc, dans un bâtiment, sur le trajet du domicile de la personne... Il aide notamment la personne à mieux appréhender sa « canne », pour aider au travail d'acceptation (pour certains, la canne symbolise une représentation négative du handicap).

« Ma vie a complètement changé »

« Grâce à la locomotion dont j'ai bénéficié à l'Unadev, j'ai vraiment gagné en autonomie et en confiance en moi. Avant, je n'osais pas sortir de mon train-train quotidien et je me cantonnais aux trajets sur lesquels j'étais bien entraîné. Aujourd'hui, ma vie a complètement changé. Partir en train dans une grande ville ne me fait plus autant peur. Certes, avant mon départ, je dois me préparer avec beaucoup d'énergie à ce voyage (repérer des lieux mentalement, enregistrer mon trajet, mes correspondances, etc.) mais le sentiment de liberté est tellement fort que j'ose beaucoup plus de choses. Je ne dépends plus de personne, je n'ai plus peur d'afficher mon handicap et de demander mon chemin quand il le faut. C'est très valorisant »

Frédéric, bénéficiaire de l'Unadev



## « Un mieux-être et une confiance lors des déplacements »

**Katheleen BONARGENT, Instructrice de locomotion à l'Unadev**

### **À quel moment intervenez-vous auprès d'une personne ?**

La locomotion est l'action de déplacement, le fait de se mouvoir pour aller d'un lieu à un autre, cette action peut s'avérer très difficile si le sens de la vision est atteint. C'est à ce moment-là que l'instructeur en locomotion entre en jeu. Son intervention va permettre à la personne déficiente visuelle d'apprendre à se déplacer avec aisance et sécurité dans les lieux connus et inconnus, grâce à des techniques adaptées.

### **La locomotion s'adresse-t-elle aussi bien aux personnes aveugles qu'aux personnes malvoyantes ? L'approche est-elle différente ?**

Cet accompagnement est destiné à toutes les personnes non et malvoyantes. À partir du moment où la personne ne perçoit plus tous les détails de son environnement, sa sécurité va être mise en défaut. L'apprentissage des techniques spécifiques au déplacement autonome sera donc nécessaire en fonction des besoins de la personne et non en fonction du degré de sa malvoyance. Dans le métier d'instructeur de locomotion, il faut s'adapter au maximum à son interlocuteur.

### **Quels sens doivent être utilisés pour**

### **apprendre à se déplacer de manière sécurisé et autonome ?**

Les techniques travaillées sont ciblées sur la mise en sécurité lors des déplacements et la faculté de représentation des trajets pour se retrouver facilement. Elles s'intègrent à travers un versant multi sensoriel. Tous les sens sont ainsi sollicités lors des déplacements en locomotion. La vision est utilisée en optimisant le potentiel visuel restant, l'ouïe est stimulée pour percevoir toutes les informations sonores qui aident à l'orientation et l'analyse du lieu, le sens du mouvement est mis en éveil pour en prendre conscience et l'intégrer en tant que repère.

### **Qu'apporte cette formation aux bénéficiaires ?**

L'accompagnement en locomotion est bénéfique pour tous. Il apporte un mieux-être et une confiance lors des déplacements et, pour la majorité, il aura permis de mettre en place des trajets qui étaient depuis longtemps mis de côté. C'est une victoire qui résulte essentiellement de l'implication et de la volonté des personnes elles-mêmes.

# L'UNADEV EN ACTION

## Tous ensemble contre le glaucome !

Depuis plus de 10 ans, l'Unadev est engagée dans la lutte contre le glaucome aux côtés de ses partenaires, la Société Française du Glaucome (SFG) et l'Association France Glaucome (AFG). Comme chaque année, à l'occasion de la Semaine Mondiale du Glaucome, du 12 au 18 mars 2023, l'Unadev renforce son action au travers d'une vaste campagne nationale de sensibilisation et d'information. Pour cet événement, un dépistage gratuit des facteurs de risque du glaucome et des ateliers de sensibilisation au handicap visuel ont été programmés à Lyon. Le grand public a pu également



bénéficier d'une sensibilisation au handicap visuel grâce à divers ateliers animés par l'équipe du centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Unadev et être informé par des professionnels de la santé visuelle.

## Un site web dédié aux auxiliaires de vie et aide-ménagères

L'Unadev, à travers son Dispositif national d'aide à domicile (DNAAD), a mis en ligne un site web dédié à ses prestataires d'aide à domicile labellisés. L'objectif est d'accompagner les professionnels auxiliaires de vie et aide-ménagères dans leur activité auprès des personnes aveugles ou malvoyantes. Via un accès privé sécurisé, les auxiliaires de vie et aide-ménagères accèdent à un contenu régulièrement mis à jour et utile : tutoriels vidéos de mise en situation professionnelle, actualités du domaine, documents divers... Autant d'informations mises à disposition pour mieux appréhender l'accompagnement des personnes aveugles et malvoyantes.



<https://formation.unadev.com>

Le DNAAD est un service mis en place par l'Unadev en 2014. Son objectif est d'assurer un maintien à domicile et un accompagnement des personnes en situation de handicap visuel inscrites à l'association, en participant au financement des prestations d'auxiliaire de vie ou d'aide-ménagère.



## À l'Unadev, on forme la jeunesse !

En présence de nos bénéficiaires et adhérents du centre régional Nouvelle Aquitaine et de nos équipes d'animateurs et de bénévoles, des élèves de cours élémentaires des écoles Marca et Pierre et Marie Curie de Pau ont été sensibilisés au handicap visuel de manière ludique, interactive et ont entrepris la réalisation d'un livre tactile. Une rencontre riche en échanges et en émotions. Les jeunes ont ainsi expérimenté un parcours à la canne les yeux bandés, testé des jeux de société adaptés et se sont initiés à la lecture du braille. Ils ont également été ravis de rencontrer Jean-Philippe, maître-chien-guide et son chien Jethro.



## Éveiller son sens du toucher et sa dextérité...

Les bénéficiaires du Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes ont eu l'occasion de découvrir dans un espace bucolique, l'art ancestral de la vannerie sauvage, grâce à l'utilisation d'une fibre naturelle à base de clématites. Une expérience inédite pour nombre d'entre eux, qui ont mis à profit leur dextérité pour fabriquer de petites merveilles et éveiller leur sens du toucher. Les ateliers d'activités manuelles sont des temps importants pour nos bénéficiaires. Ils peuvent, par ce biais, laisser libre cours à leur imagination et créer ainsi de magnifiques objets.



## RECOURRER LA VUE GRÂCE À DES CELLULES DE PEAU DE COCHON, C'EST POSSIBLE !

Des implants fabriqués à partir de cellules de cochon ont permis à une vingtaine de patients atteints d'un Kératocône avancé (dégénérescence de l'œil) de recouvrer partiellement ou totalement la vue.

Dans une étude publiée dans Nature Biotechnology le 11 août 2022\*, les chercheurs de l'université de Linköping (LiU) en Suède, affirment avoir conçu une cornée bio artificielle, grâce à des cellules de porc. « Nous avons fait des efforts considérables pour nous assurer que notre invention serait largement disponible et abordable pour tous. Cette technologie pourrait être utilisée partout dans le monde », assure Mehrdad Rafat, professeur agrégé au département de génie biomédical de LiU, et fondateur et PDG de la société LinkoCare Life Sciences AB.

« Les résultats montrent qu'il est possible de développer un biomatériau répondant à tous les critères pour être utilisé comme implant humain. Il peut être produit en masse et stocké jusqu'à deux ans et ainsi bénéficier à nombre de personnes ayant des problèmes de vision, contrairement à un implant humain qui n'est conservable que deux semaines », précise Neil Lagali, professeur au Département des sciences biomédicales et cliniques de LiU.

Ce n'est pas la première fois que des greffes

permettent de redonner la vue à des patients gravement atteints par la maladie. L'inédit est l'origine des implants et le type d'opération : à partir de cellules de cochon et une opération chirurgicale moins invasive pour le patient, « le chirurgien n'a pas besoin d'enlever les propres tissus du patient : une petite incision est faite à travers laquelle l'implant est inséré dans la cornée existante » explique Neil Lagali.

De toute évidence, cette avancée est très prometteuse et des essais cliniques plus larges seront réalisés avant une potentielle mise sur le marché.

« Cette technologie pourrait être utilisée partout dans le monde. »

Mehrdad Rafat,  
Professeur agrégé au  
Département de génie  
biomédical de LiU, et  
fondateur et PDG de la  
société LinkoCare Life  
Sciences AB



\*Bioengineered corneal tissue for minimally invasive vision restoration in advanced keratoconus in two clinical cohorts, Nature biotechnology, 11/08/22





## ASSURANCE-VIE VOTRE ÉPARGNE PEUT ÉCLAIRER DE NOMBREUSES VIES.

L'assurance-vie est connue comme un placement financier qui permet d'épargner et de faire fructifier ses économies dans un cadre fiscal avantageux. Mais savez-vous qu'elle peut être transmise à une ou plusieurs personnes ou à une association sans frais de succession ?

En désignant l'Unadev comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, vous pouvez rendre possible un monde où chaque personne aveugle ou malvoyante a sa place.

Comment avoir la certitude que l'Unadev recevra bien les fonds de votre assurance-vie ? Après avoir désigné l'Unadev comme bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie, nous vous conseillons de nous en informer. Pour cela, il vous suffit de contacter :



**Vanessa Pigassou**  
Chargée de Relation Testateurs  
et Grands donateurs  
**06 35 88 44 33**  
legs@unadev.com



Article 795-4 du Code Général des impôts

## DEMANDE D'INFORMATIONS

Bulletin à découper et à retourner à :

UNADEV - 12 rue de Cursol - CS 80351 - 33002 Bordeaux Cedex

Mes coordonnées

Mme  Mlle  M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :      Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone (à renseigner) :

E-mail (à renseigner) : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir votre documentation sur les legs et les donations sans engagement de ma part

Je souhaite être contacté(e) par un correspondant de l'Unadev